



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# RETOUR A L'EMPLOI APRÈS FORMATION PAYS DE LA LOIRE - 4ÈME TRIMESTRE 2021

AU 4ème TRIMESTRE 2021 LE TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 6 MOIS APRÈS FORMATION EST DE

## 64,4%

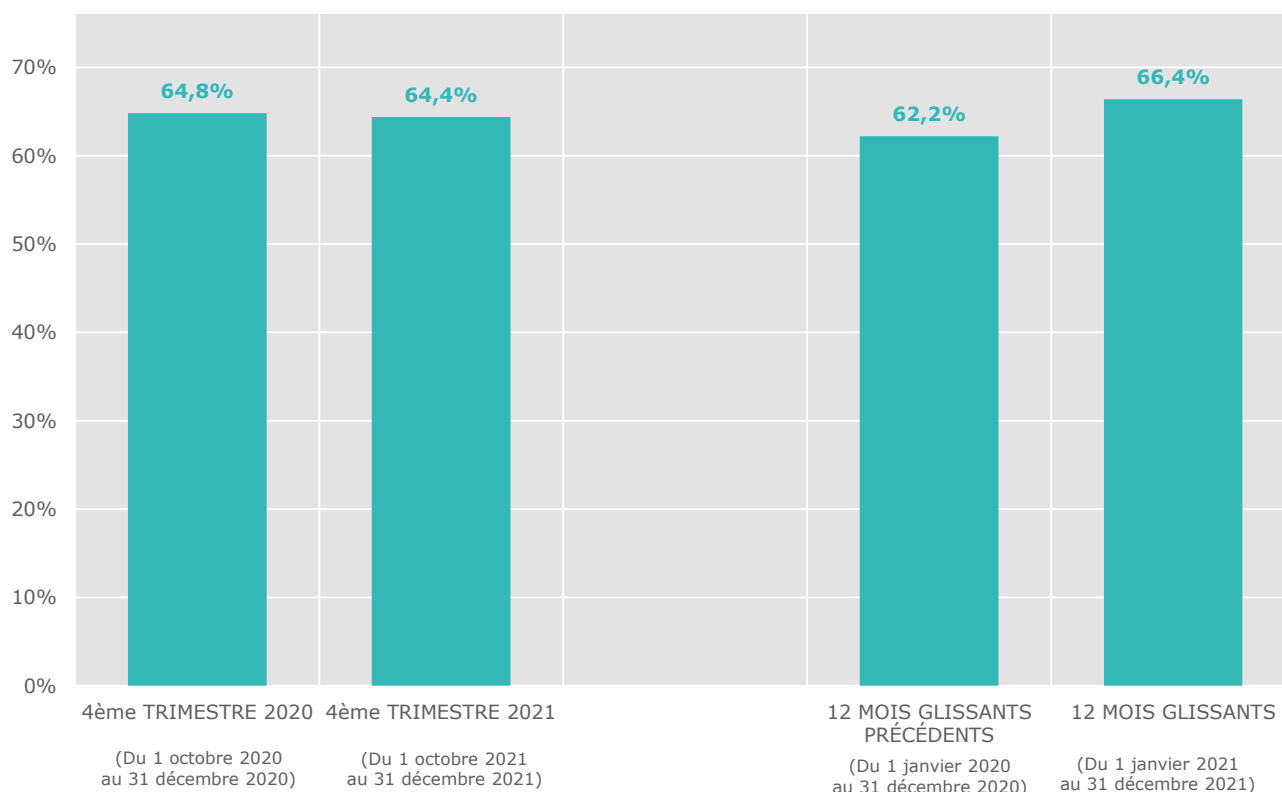
Indicateur d'accès à l'emploi, au sens de l'indicateur FOR1

Entre octobre 2021 et décembre 2021, **14 932** demandeurs d'emploi sont sortis d'une formation en Pays de la Loire. Parmi eux, **64,4%** ont eu accès à un emploi au cours des six mois qui ont suivi la fin de la formation, soit **9 616** retours à l'emploi sur un trimestre. Le taux d'accès à l'emploi six mois après formation est en légère baisse sur un an : **-0,4 point** par rapport au 4ème trimestre 2020.

Au niveau national, sur les **303 045** demandeurs d'emploi sortants de formation lors du 4ème trimestre 2021, ils sont **56,7%** à accéder à l'emploi dans les six mois. Même si ce taux est inférieur à celui de la région, l'évolution nationale connaît une hausse plus favorable sur un an avec **+3,0%**.

Sur douze mois glissants, de janvier à fin décembre 2021, le taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant la fin de formation atteint **66,4%** en Pays de la Loire, soit une progression en 2021 de **+4,2 points** par rapport à l'année 2020.

**GRAPHIQUE 1 :**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION**



# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Le taux de retour à l'emploi varie selon les caractéristiques du stagiaire.

Les demandeurs d'emploi seniors affichent un taux nettement plus faible que les autres demandeurs d'emplois. **56,4%** d'entre eux retrouvent un emploi dans les six mois, soit une diminution de **-3,2 points** sur un an. Les demandeurs d'emploi âgés de 30 à 39 ans affichent le taux de retour le plus important ce trimestre avec **68,6%**, en progression annuelle de **+3,0 points**.

Le taux d'accès à l'emploi après formation est plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (ayant cumulé 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 mois précédant l'entrée en formation) que les autres stagiaires avec respectivement **51,2%** contre **65,9%** des autres stagiaires. L'évolution annuelle est cependant mieux orientée pour cette population avec une augmentation de **+3,5 points**.

De même, les demandeurs d'emploi non qualifiés affichent une situation moins favorable : **59,0%** ont retrouvé un emploi dans les six mois suivant la formation, contre **65,9%** des demandeurs d'emploi qualifiés.

Le type de formation joue aussi un rôle sur le retour à l'emploi. Les taux de retour concernant les AFPR et POEI, deux types de formation préalable à l'embauche, affichent des taux supérieurs, avec respectivement **86,0%** et **90,7%**. Les AIF (Aides Individuelles à la Formation, mobilisables lorsque les autres dispositifs ne peuvent être appliqués) et les formations autres affichent des taux plus faibles, avec respectivement **59,4%** et **63,1%**.

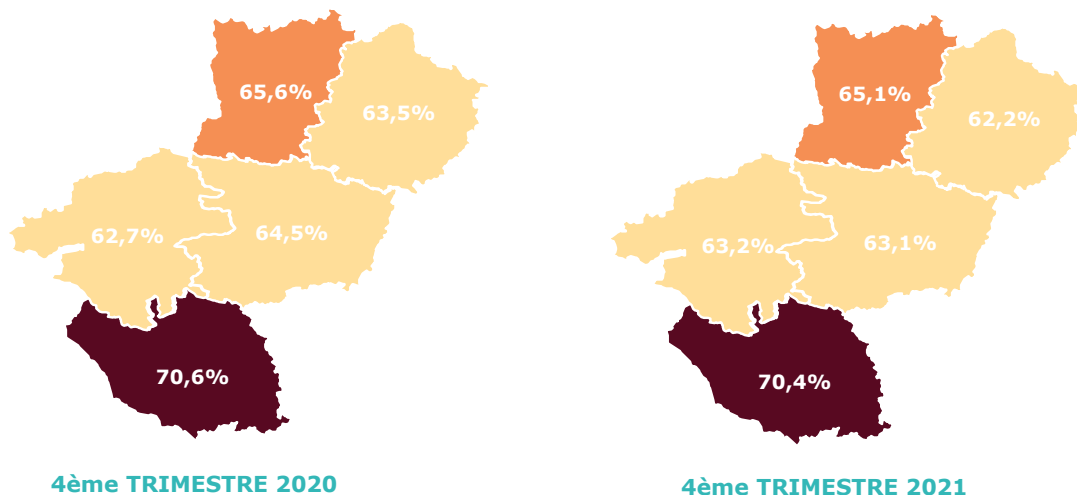
**TABLEAU 1 :**  
**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS QUI SUIVENT LA FIN D'UNE FORMATION,**  
**SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU DEMANDEUR ET DE LA FORMATION**

	SORTANTS DU 4ème TRIMESTRE 2020	SORTANTS DU 4ème TRIMESTRE 2021	ÉVOLUTION
<b>AGE A L'ENTRÉE DE FORMATION</b>			
Moins de 25 ans	65,5%	61,7%	- 3,8 pts
Entre 25 et 29 ans	66,5%	64,8%	- 1,7 pts
Entre 30 et 39 ans	65,6%	68,6%	+ 3,0 pts
Entre 40 et 49 ans	65,0%	66,2%	+ 1,2 pts
50 ans et plus	59,6%	56,4%	- 3,2 pts
<b>ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION</b>			
Autres demandeurs d'emploi	66,6%	65,9%	- 0,7 pts
Demandeurs d'emploi de longue durée	47,7%	51,2%	+ 3,5 pts
<b>NIVEAU DE FORMATION</b>			
Demandeurs d'emploi qualifiés	65,5%	65,6%	+ 0,1 pts
Demandeurs d'emploi non qualifiés	61,3%	59,0%	- 2,3 pts
<b>TYPE DE FORMATION</b>			
AFPR	84,0%	86,0%	+ 2,0 pts
POE Individuelle	92,3%	90,7%	- 1,6 pts
AIF	59,4%	59,4%	+ 0,0 pts
Autres formations	63,6%	63,1%	- 0,5 pts
<b>Ensemble</b>	<b>64,8%</b>	<b>64,4%</b>	<b>- 0,4 pts</b>

# TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉTAILLÉ

Les situations de retour à l'emploi six mois après la fin de formation varient entre les départements de la région. La Vendée affiche le taux de retour le plus important avec **70,4%** au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021, suivie de la Mayenne avec **65,1%**. La Loire-Atlantique (**63,2%**) et le Maine-et-Loire (**63,1%**) présentent des taux quasi identiques, mais en deçà de la moyenne régionale (**64,4%**). Quant à la Sarthe, elle affiche la situation la moins favorable ce trimestre avec **62,2%** de retours à l'emploi.

## GRAPHIQUE 2 TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT



## SOURCE ET DEFINITION

### CHAMP

Ensemble des formations suivies par les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi.

### L'INDICATEUR D'ACCES A L'EMPLOI (AU SENS DE L'INDICATEUR FOR1)

Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Il correspond à l'indicateur de la convention tripartite FOR1. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- sont en catégorie E en fin de mois ;
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

### NOTE IMPORTANTE : RUPTURE DE SERIE A PARTIR DE 2020

A partir de début 2020, le périmètre de l'indicateur s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure (ex: Conseil régional), et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. Il en résulte une hausse des volumétries à partir de cette date.

Directeurs de la publication :  
**Martine CHONG-WA NUMERIC – Jean-Marc VIOLEAU**

Responsable de la rédaction :  
**Vincent RAGOT**

Conception et réalisation :  
**Pascal LIAIGRE**  
Service Statistiques, Etudes et Evaluation

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire  
1 rue de la Cale Crucy  
44100 Nantes

[WWW.POLE-EMPLOI.ORG](http://WWW.POLE-EMPLOI.ORG)

